

Le sport à La Réunion en 2006



4 500 emplois salariés sur le terrain

Le sport a une réelle dimension socio-économique avec près de 4 500 emplois salariés et des dépenses évaluées à plus de 280 millions d'euros en 2006. Les ménages réunionnais en sont les premiers financeurs en consacrant 110 millions d'euros à des achats sportifs. Ils devancent les collectivités territoriales et l'État qui participent financièrement de manière égale au développement de la pratique sportive. Toutes ces dépenses représentent environ 2,2 % du PIB de La Réunion.



L'importance de la pratique sportive sous toutes ses formes – l'exercice physique, le jeu, le loisir, la compétition, le spectacle – n'est de nos jours plus à démontrer. À La Réunion, comme ailleurs, le sport est ainsi devenu une réalité économique avec ses propres enjeux éducatifs, sociaux et financiers. Fin 2006, environ 4 500 emplois salariés dépendent plus ou moins directement des activités de sport ou sont liés à la production et la vente de biens et services sportifs, soit plus de 2 % de l'emploi salarié de l'île. Ces emplois sont plus souvent portés par le secteur public (55 %) que par le secteur privé (45 %).

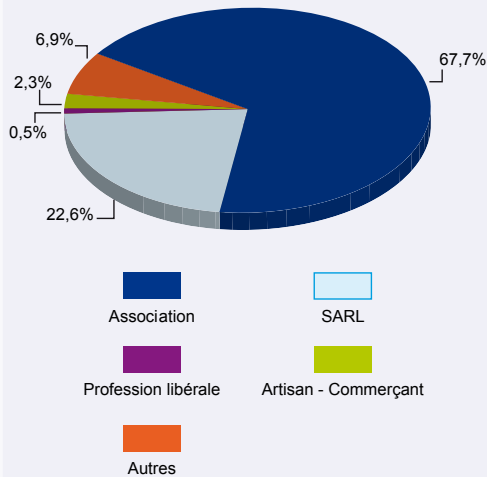
L'emploi sportif : avantage service public

Dans le secteur privé, 650 établissements employant près de 1 000 salariés ont une activité directement en rapport avec le sport. Ces établissements relèvent en majorité du statut associatif, ce sont les clubs de sport bien connus du public. Par ailleurs les professions libérales forment le tiers des établissements dénombrés : moniteurs, accompagnateurs et autres professionnels du sport établis à leur compte. Ceci témoigne de l'importance de l'emploi non salarié dans le sport. À ces emplois, il convient d'ajouter les 450 salariés des quelques 200 « commerces de détails d'articles de sport et de loisir » et autres « fabricants d'articles de sport » dont quelques fabricants de planches de surf. Plus de 100 établissements aux activités diverses sont également retenus : ceux issus des associations « agréées sport » ou déclarés en « établissements d'activités physiques et sportives » auprès de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (DJSVA) ainsi que les rares établissements spécialisés dans la construction d'équipements sportifs.

Les contours de la sphère sportive ainsi dessinés regroupent au total près de 1 000 établissements sportifs dans le secteur privé à La Réunion. Fin 2006, plus de 2 000 emplois salariés y sont comptabilisés : sept sur dix proviennent du milieu associatif et deux sur dix de SARL. Ces derniers chiffres ne tiennent

pas compte de l'activité bénévole qui reste une caractéristique forte du monde associatif en général et de son domaine sportif en particulier [1].

Les emplois « sportifs » du secteur privé selon la catégorie juridique de leur entreprise en 2006



Source : Insee - Clap 2006.

Dans le service public, on dénombre près de 2 500 emplois induits par l'activité sportive. Les fonctions d'enseignement du sport, d'animation sportive et d'entraînement font partie des emplois sportifs. Près de 900 emplois sont recensés dans l'Éducation Nationale et notamment les 820 professeurs enseignant l'éducation physique et sportive dans le secondaire sans oublier la filière STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) et le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives). D'autre part, les 85 agents de la DJSVA et du CREPS (Centre Régional d'Éducation Populaire et de Sport) sont directement impliqués en assurant le développement, la promotion et la formation dans le domaine des activités physiques et sportives. Dans les collectivités locales et surtout dans les communes, près de 1 500 agents travaillent dans les différents services des sports dont 1 200 sur des postes exclusivement sportifs : de l'agent d'exploitation d'équipements au directeur en passant par l'animateur ou l'éducateur.

Les emplois « sportifs » du secteur public en 2006

	Effectif	Part en %
Éducation Nationale	883	36
dont Enseignants d'EPS du secondaire	824	93
Encadrement pédagogique	24	3
Enseignement supérieur	35	4
« Jeunesse et Sports »	85	3
dont DJSVA	51	60
CREPS	34	40
Collectivités territoriales*	1 481	61
dont Communes	1 428	96
Autres	53	4
TOTAL	2 449	100

Sources : Insee, Rectorat, DJSVA.
* CNFPT au 31 décembre 2005.

Les établissements et emplois « sportifs » du privé selon le secteur d'activité en 2006

Activité principale de l'établissement (Naf 2003*)	Établissements		Emplois salariés au 31/12	
	Nombre	Part en %	Effectif	Part en %
« Gestion d'installations sportives »	35	3,7	99	5
« Autres activités sportives »	611	64,0	871	43
« Commerce de détail d'articles de sport et de loisir »	176	18,4	431	21
« Fabrication d'articles de sport »	14	1,5	16	1
Autres	118	12,4	596	30
TOTAL	954	100	2 013	100

Source : Insee - Clap 2006. *Nomenclature d'Activités Française.



Le « budget sport » des ménages : dopé par la mode sportwear

La pratique d'un sport suppose en général une tenue adaptée. Elle s'accompagne bien souvent d'un équipement spécifique en matériel et parfois du paiement de droits pour l'utilisation d'installations sportives. Sur l'année 2006, il en coûte ainsi près de 110 millions d'euros aux ménages réunionnais pour leurs activités physiques et sportives. Avec 63,9 millions d'euros dédiés à l'achat de vêtements et de chaussures, le vestiaire des sportifs réunionnais reste le plus gros poste de dépenses sportives. Ce vestiaire est sans nul doute sous l'influence de la mode vestimentaire dite sportwear, bien présente sur l'île compte tenu de la jeunesse de sa population. Viennent ensuite les dépenses (34,5 millions d'euros) consacrées aux services sportifs et récréatifs comprenant entre autres les cotisations aux clubs et les cours de sport. Enfin, les coûts relatifs aux acquisitions d'équipements de sport – des balles de tennis au banc de musculation – s'élèvent à 11,6 millions d'euros. Les ménages réunionnais consacrent ainsi une plus faible part (31 %) de leurs dépenses sportives aux services que l'ensemble des ménages français (environ 45 %). Les Réunionnais se reposent en effet moins sur des structures organisées telles que les clubs pour leurs activités physiques et sportives. C'est d'ailleurs ce que tend à confirmer le taux relativement faible de pratique sportive [2] – 18,7 % à La Réunion contre 23,7 % en France métropolitaine en 2002 – sans pour autant laisser présager d'une pratique sportive effective moindre. En effet, de par sa géographie et son climat, l'île permet à tout un chacun de s'adonner tout au long de l'année à diverses activités physiques et sportives comme le footing, la randonnée, le vélo, la natation, le surf... sans licence ni cotisation et encore moins de droit d'entrée.

Le « budget sport » des ménages réunionnais peut ainsi être estimé à environ 140 € par habitant et par an quand il atteint presque les 230 € sur la France entière. Ce qui correspond à 1,1 % du revenu disponible brut des ménages [3] par habitant à La Réunion contre 1,2 % à l'échelon national. En moyenne par habitant, malgré des revenus nettement moins élevés, les

Réunionnais consacrent au sport une part quasi équivalente à celle des Français.

Les dépenses sportives des ménages réunionnais en 2006

	Millions d'euros	Part en %
Vestiaire	63,9	58
dont : - vêtements de sport	30,2	27
- chaussures de sport et de loisirs	33,7	31
Équipements de sport et de loisirs	11,6	11
Services sportifs et récréatifs	34,5	31
TOTAL	110,0	100

Source : Insee - Enquête Budget des Familles 2006.

Les dépenses sportives : État et collectivités à égalité

La dépense sportive totale est mesurée par les efforts financiers effectués dans ce domaine par les ménages, les acteurs publics (État et collectivités locales) et les entreprises ; elle atteint les 280 millions d'euros en 2006 à La Réunion. Avec 110 millions d'euros, les ménages contribuent à hauteur de 39 % à cette dépense. Ils sont ainsi les premiers acteurs du sport sur l'île. C'est également le cas en France mais leur participation atteint 50 %.

En plus de la mise à disposition d'installations, souvent à titre gratuit, les collectivités locales et en particulier les communes prennent part au financement des équipements, assurent leur entretien et subventionnent les clubs sportifs. Un apport

de 84 millions d'euros place ces collectivités comme le deuxième financeur du sport, soit 30 % de la dépense sportive totale. On retrouve une contribution identique au niveau français. L'État engage quasiment le même montant alors que sa part n'est que de 10 % au niveau national. Les coûts relatifs à l'enseignement de l'éducation physique et sportive sont supportés par l'Éducation Nationale. La DJSVA contribue également à la diffusion sportive à travers son budget et la part locale du CNDP (Centre National pour le Développement du Sport). La jeunesse de la population de l'île (35 % de moins de vingt ans en 2006 contre 25 % pour toute la France) implique un encadrement éducatif en proportion plus important. La sur-rémunération des agents de la sphère publique contribue aussi à augmenter la part de l'État à La Réunion.

Quant aux dépenses sportives des entreprises, elles comprennent le sponsoring, le mécénat ainsi que les droits médias qui sont le plus souvent négociés à l'échelon national. Elles sont encore mal cernées mais les seules entreprises réunionnaises y consacraient autour de 4 millions d'euros. Au vu de toutes ces dépenses, une estimation du poids économique du sport est alors possible : il correspond à environ 2,2 % du PIB réunionnais contre 1,8 % sur la France entière.

Pierre THIBAUT

Assistant d'études à la direction régionale de l'Insee

La dépense sportive totale à La Réunion en 2006

	Millions d'euros	Part en %
Ménages	110	39
Collectivités territoriales	84	30
État	84	30
Entreprises	4	1
TOTAL	282	100
en % du PIB		2,2

Sources : Insee, DGCP, Préfecture, Synthèse.



NOTES

[1] La DJSVA estime à 1 200 le nombre de personnes bénévoles dans les entreprises (essentiellement des associations) du champ du sport en 2005 à La Réunion. La moitié de ces bénévoles consacraient plus d'une demi-journée par semaine à leur association. Voir « *Entreprises, Emplois, Formation et Observation des Métiers* » Publication DJSVA, novembre 2007.



[2] Le taux de pratique sportive est le rapport entre le nombre de licenciés et le nombre d'habitants, exprimé en pourcentage. Voir « *Les chiffres du sport réunionnais* » Publication DJSVA, 2005.



[3] Le revenu disponible des ménages (en comptabilité nationale) comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). Par habitant, le revenu disponible des ménages est de 13 000 € à La Réunion contre 18 700 € pour la France entière en 2006. Voir « *Tableau Économique de La Réunion 2008-2009* » Insee, octobre 2008.



Fortes importations d'articles de sport

La Réunion est un gros importateur de produits sportifs. Ces importations s'élevaient à 44 millions d'euros en 2006, une augmentation de 2 % par rapport à 2005. Les faibles exportations (0,7 millions d'euros) se font le plus souvent vers Mayotte et La Réunion n'est alors qu'un lieu de transit.

Les chaussures de sports sont en valeur le poste d'importation le plus important avec 9,5 millions d'euros en 2006 même si ce dernier enregistre un recul de 4 % par rapport à 2005. L'importation de bicyclettes et accessoires est, elle, en nette progression passant de 6,4 à 7,7 millions d'euros. Les maillots de bains restent en valeur parmi les dix premiers types de produits importés.

Les importations de produits sportifs à La Réunion

en millions d'euros courants

Libellé	2005	2006
Chaussures de sports	10,0	9,5
Bicyclettes et accessoires, pièces pour bicyclettes	6,4	7,7
Articles et matériel pour le sport et les jeux de plein air	8,4	7,5
Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sports	4,1	4,2
Survêtements (training) ou partie de survêtement	4,0	3,2
Bateaux à voile, de plaisance et de sport	2,1	2,5
Planeurs, parachutes et autres véhicules aériens	1,2	2,5
Articles et matériel pour la culture physique et appareils d'exercices à système d'effort modulable	2,7	2,5
Maillots, culottes et slips de bains	0,8	0,8
Autres	3,4	3,5
TOTAL	43,0	44,0

Source : Douanes, sur la base des factures CAF (coût, assurances, fret).



L'évaluation des dépenses sportives

Les dépenses sportives des ménages réunionnais sont évaluées à partir de l'enquête Budget des familles réalisée en 2006 sur tout le territoire national y compris les départements d'Outre-mer. Le détail des postes est agrégé et les dépenses liées aux produits et services sportifs ne peuvent pas toujours être isolées de celles consacrées aux loisirs. Inversement, des dépenses comme l'achat de quotidiens et périodiques sportifs ne peuvent pas être prises en compte.

Concernant l'État, les dépenses suivent les concepts des « Comptes du sport » mais la sur-rémunération des enseignants a dû être intégrée à cette méthodologie pour évaluer les dépenses de l'Éducation Nationale.

L'évaluation des dépenses des collectivités locales dans le domaine du sport est estimée à partir d'extractions de leur comptabilité réalisées par la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

Pour les entreprises, aucune donnée locale n'est disponible. L'estimation se base sur une précédente étude réalisée par le cabinet Synthèse en 2000.

insee
partenaires

Publication apériodique de l'Insee-Réunion en collaboration avec ses partenaires locaux.

n°5 - Mai 2009

ISSN : 1969-3532

ISBN : 978-2-11-098522-4

Dépôt légal n°09 00 58

Directeur de la publication : Pascal CHEVALIER

Rédactrice en chef : Colette BERTHIER

Conception Graphique : Design System

Imprimerie : Color Print

© INSEE-2009 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez ce document sur les sites : www.insee.fr/reunion
et : www.ddjs-reunion.jeunesse-sports.gouv.fr

Ont participé à la réalisation de cette publication :

- Nelly ACTIF, chef de la division études, direction régionale de l'Insee.
- Jean-Yves MOREL, professeur de sport, chargé de communication à la direction jeunesse et sport de la vie associative à La Réunion.
- Guy BOUVARD, professeur de sport, direction jeunesse et sport de la vie associative à La Réunion.
- Pierre THIBAUT, assistant d'études à la direction régionale de l'Insee.